



MICROTEL - MULTIMÉDIA

Confédération Française des Fédérations et Associations de
Microinformatique, Télématique, Réseaux et Multimédia.

33 Rue Saint Ausone - 16000 ANGOULÊME

☎ 06.82.78.29.85

<http://portail.microtel-clubs.fr/>

microtel.multimedia@wanadoo.fr

Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire

**Dimanche 7 avril 2013 de 10 h 30 à 12 h au Domaine du Mongade à Plainfaing
(Vosges)**

Ordre du jour :

1. **Rapport Moral 2012**
2. **Rapport Financier 2012**
3. **Cotisations 2013/2014 et Budget Prévisionnel 2013**
4. **Election du Conseil d'Administration**

Nombre Total d'adhérents : **2232**, Quorum: **1117**, nombre maximum de voix d'un mandataire : **670**

1. RAPPORT MORAL 2012

Après trente cinq ans d'existence, dans un monde où le profit et la violence sont trop souvent les seules références, les clubs Microtel et Amiposte-Télécom constituent des espaces de liberté, de bénévolat et de convivialité. Ils permettent à des publics très divers d'approcher les nouvelles technologies, en proposant de partager des compétences, du savoir et de simples moments d'amitiés entre passionnés.

Trente cinq ans ce n'est pas rien surtout si on le mesure à l'aune des comportements actuels ou le « zapping » semble être un mode de comportement généralisé, l'égoïsme et le chacun pour soi une règle intangible.

Une telle longévité c'est à vous que nous la devons, vous présidents et animateurs bénévoles actuels et passés, qui, malgré les vicissitudes de la vie, l'indifférence quand ce n'est pas parfois l'ingratitude des pouvoirs publics et de nos concitoyens, avez contribué à la création, au développement, au maintien de ces lieux d'échanges et de transmission de connaissances que sont les clubs.

Nous sommes, et de loin, la plus ancienne des associations de ce type en France.

La modestie de nos effectifs ne représente pas forcément à sa juste valeur la contribution de nos associations à la diffusion d'une culture informatique et à l'utilisation de l'internet auprès du grand public.

Nous pouvons, nous devons même, être fiers du travail accompli collectivement pendant ces trente cinq années, tant sur le plan local, que régional et national.

Ce résultat n'est pas dû au hasard, mais bien à l'investissement que chacun apporte, à la bonne humeur et à la convivialité qui règne le plus souvent dans les associations, à la capacité de parler de questions souvent complexes sans pour cela se prendre au sérieux, à l'investivité déployée pour tenter d'expliquer ce qu'il ne faut pas toujours chercher à comprendre.

Au risque de me répéter une fois de plus, ne perdons pas de vue que notre Confédération Française MICROTEL - MULTIMEDIA est l'émanation directe des Clubs et Fédérations qui la composent et qui sont représentés au sein de son Conseil d'Administration et qu'elle n'est que cela.

Trente cinq ans après la première création, c'est-à-dire déjà près d'une génération et demie plus tard, et après pas mal d'évolutions, les Clubs et Fédérations constituant MICROTEL - MULTIMÉDIA ont gardé leurs capacités de dynamisme et d'adaptation. C'est leur présence sur le terrain qui les caractérise, à travers le goût de la technique, comme le montre la richesse et la variété des activités des Clubs, et sans oublier l'aspect de cohésion sociale et de partage du savoir qu'ils mettent au service de tous ceux qui en ont besoin.

L'année 2012 a été la quinzième d'un fonctionnement totalement assuré par des bénévoles, ce fonctionnement peut paraître modeste et discret, mais il résulte de l'investissement personnel de quelques bonnes volontés et ne peut s'amplifier que par l'apport de nouvelles bonnes volontés prêtes à y investir une part plus ou moins grande de leur temps personnel.

Tout ceci se réalise avec un budget très limité, dont la quasi-totalité des ressources est fournie par les cotisations de chacun des adhérents des clubs, complétée par le revenu des fonds de réserve.

La Confédération a souscrit un contrat d'assurance pour la Responsabilité Civile de l'ensemble des adhérents, qui couvre la responsabilité des animateurs comme celle de chaque adhérent. Une convention existe avec l'Association Nationale du Chèque Vacances, ce qui permet aux associations d'accepter en paiement les chèques vacances. La commission minime prise par l'ANCV est prise en charge par la Confédération.

Le Conseil d'Administration de la Confédération s'est réuni, via Internet tous les mois sauf durant les vacances, pour coordonner le fonctionnement général et pour faciliter les actions des différentes fédérations ou clubs qui expriment des besoins.

Le Serveur de la Confédération a continué d'évoluer sous la responsabilité de l'équipe technique. Il est accessible via les url : <http://portail.microtel-clubs.fr> <http://portail.microtel-clubs.org> (portail peut être remplacé par www). Il héberge le site permanent de la Confédération, avec des liens fournis par les structures adhérentes pour faciliter l'accès à un maximum d'informations. Il héberge aussi le site du challenge annuel. Il accueille aussi les informations sur les rencontres annuelles.

La Confédération a assuré intégralement cette année l'organisation des Rencontres Nationales pour la première fois, le Conseil d'Administration s'est préoccupé de leur organisation avec le soutien financier de fédérations régionales et de Club.

Ces Rencontres Nationales annuelles sont le support des Assemblées Générales, elles réunissent régulièrement une centaine de personnes pendant un week-end et de ce fait facilitent les échanges et les partenariats.

Ces Rencontres Nationales permettent de montrer ce qui se fait dans les clubs et d'en discuter au sein d'ateliers. C'est un moment fort dans la vie de la Confédération.

En 2012 elles se sont tenues à Vincennes en région parisienne, avec une bonne participation des clubs, dans une ambiance très conviviale, avec de nombreux ateliers, grâce au dévouement de Pierre Puharré et de son équipe, au soutien de la Framif, de la FCPM, de la Fenoram, de la Fédération Lotharingie, de la Fédération nationale Amiposte. Notre assemblée générale et celle de la Fédération Amiposte -Télécom ont eu lieu pendant ces rencontres.

Les Fédérations régionales Aquitaine, Charentes-Poitou, Ile de France, Lorraine, Midi-Pyrénées et Normandie, organisent aussi à leur niveau des assemblées générales et des manifestations spécifiques.

Le challenge inter club a été remporté en 2012 à Vincennes par le Club de Caen-Hérouville, premier club à remporter le challenge pour la quatrième fois. Le club a préparé le challenge 2013, en alliant des questions sur son territoire et la région Lorraine qui nous accueille ici aujourd'hui.

La Confédération favorise la mutualisation et la répartition de moyens entre les clubs et fédérations et elle soutient la création de nouveaux clubs. Il faut souligner l'apport de plusieurs fédérations et clubs, en termes de dotation du challenge et pour leurs soutiens renouvelés aux Rencontres Nationales.

Le Conseil d'Administration et plus particulièrement son bureau, ont la volonté de travailler bénévolement à l'essor des associations qui constituent la Confédération et ils poursuivront sans relâche la mission qu'ils ont entreprise, avec le soutien de tous ceux qui œuvrent patiemment dans ce sens et très souvent de manière discrète.

Bien des efforts sont faits mais beaucoup restent encore à faire, la voie tracée semble la bonne, et l'implication importante d'Administrateurs issus des fédérations régionales est un soutien important dans l'action.

Qu'a apporté chacun d'entre nous, adhérent d'une association, à sa Confédération ?

Et que pouvons nous encore apporter ? Telles sont toujours les deux questions plus que jamais d'actualité.

Car en réalité la Confédération n'est pas une entité abstraite et idéalement généreuse, mais seulement l'addition de toutes nos bonnes volontés.

Avant de terminer le rapport moral, un hommage particulier doit être rendu à quelques-uns de ces bénévoles qui ont contribué avec efficacité au fonctionnement de la Confédération, des Fédérations et des Clubs :

Jean SAQUET et son équipe pour l'organisation du Challenge 2013.

Joël GRAVIER, Saïd FERHAT, Jacques GOLDSCHNEIDER, Michel CANAUX, Claude MERCIERE et leurs Fédérations et Clubs, pour leurs contributions à l'organisation de ces Rencontres.

François LECLUSE, Jean SAQUET et Didier CLERMONTÉ pour leur travail sur le serveur confédéral.

Benoît JACQUOT pour la mise à disposition du serveur facilitant les réunions de Conseil d'Administration.

Yves CARTERON, pour son travail de Secrétariat et Alain CHAUVAUD pour la gestion de la Trésorerie.

1ère résolution soumise au vote : L'Assemblée Générale approuve le Rapport Moral 2012.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

2. RAPPORT FINANCIER 2012

COMPTES D'EXPLOITATION 2012			
DEPENSES		RECETTES	
Assurances	1 138,53 €		
Eau & Assainissement	28,92 €	Cotisations-Adhésions	2 989,40 €
Electricité	152,71 €	Intérêts Livret	420,86 €
Noms de domaine	26,28 €		
Rencontres Nationales	4 310,09 €		
Frais Bancaires	96,12 €		
		DEFICIT D'EXPLOITATION :	2 342,39 €
TOTAL	5 752,65 €	TOTAL	5 752,65 €

Les écarts importants, constatés par rapport au budget prévisionnel, ont abouti à un déficit d'exploitation, qui a été assumé par l'utilisation de réserves, conformément aux vœux de l'assemblée générale 2012, qui avait souhaité que la confédération puisse s'impliquer fortement dans l'organisation des rencontres nationales. Le montant élevé de ce poste est constitué d'une avance permettant la réservation du lieu des rencontres nationales 2013.

Malgré ce compte d'exploitation exceptionnel, le Bilan reste néanmoins toujours sain, il permet d'envisager normalement l'avenir :

BILAN 2012			
ACTIF		PASSIF	
COMPTE CHEQUE	83,40 €	FONDS ASSOCIATIFS antérieurs	19 846,65 €
LIVRET	17 420,86 €	RESULTAT	-2 342,39 €
TOTAL :	17 504,26 €	TOTAL :	17 504,26 €

2ème résolution soumise au vote : L'Assemblée Générale donne quitus au trésorier de sa gestion 2011.

La résolution est adoptée à l'unanimité

3. COTISATION CONFEDERALE 2013/2014 ET BUDGET PREVISIONNEL 2013

Le Conseil d'Administration propose de maintenir à 1,20 € la cotisation confédérale 2013/2014.

BUDGET PREVISIONNEL 2013			
DEPENSES		RECETTES	
Assurances	1 150,00 €	Cotisations-Adhésions	2 670,00 €
Eau & Assainissement	30,00 €	Intérêts Livret	300,00 €
Electricité	170,00 €	Participations des Fédérations et Clubs	2 160,00 €
Noms de domaine	30,00 €	Inscriptions Rencontres Nationales	11 500,00 €
Subventions Lots du Challenge	2 500,00 €	Utilisation fonds associatifs	850,00 €
Rencontres Nationales	13 500,00 €		
Frais Bancaires	100,00 €		
TOTAL	17 480,00 €	TOTAL	17 480,00 €

Le Budget Prévisionnel présenté tient compte des données au moment de la convocation de l'Assemblée Générale, il permettra le soutien aux Fédérations et Clubs, avec en particulier l'organisation des Rencontres Nationales et la dotation des prix du Challenge, la gestion du serveur national, la communication et la couverture assurance responsabilité civile des adhérents.

3ème résolution soumise au vote : L'Assemblée Générale approuve la cotisation confédérale 2013/2014 et le Budget Prévisionnel 2013

La résolution est adoptée à l'unanimité.

4. ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Avant de procéder à l'élection du Conseil d'Administration, je tiens à remercier tous les membres du Conseil d'Administration sortant, pour la qualité de leur engagement et leur implication personnelle dans le fonctionnement de la Confédération.

Parmi les membres sortants, Hélène DUMUR et Jean-François SBARDELLA n'ont pas souhaité reprendre du service pour une nouvelle année, qu'ils soient remerciés pour la longévité de leurs engagements au sein des clubs Microtel.

Jean-François SBARDELLA, espère mettre à profit l'année qui vient pour trouver une relève dans sa région.

Michel CANAUX, notre éminent doyen s'est laissé convaincre de repartir pour un an, mais il souhaite lui aussi trouver une relève dans sa région.

En plus des membres du Conseil d'Administration sortant, nous avons eu le plaisir de voir arriver la candidature de Robert POIRIER, qui a retrouvé une meilleure santé et s'est proposé de reprendre du service.

Liste des candidats au Conseil d'Administration :

Denis BERTHOZ	Animateur Microtel Gagny
Michel CANAUX	Président de la Fédération Midi Pyrénées
Yves CARTERON	Président de la Fédération Charentes Poitou
Jean-Jacques CHABERT	Président de Microtel Angoulême
Alain CHAUVAUD	Président d'Ademir Microtel Villefagnan
Didier CLERMONTÉ	Directeur Technique Microtel 91 Vigneux-sur-Seine
Saïd FERHAT	Président d'Amiposte Gagny
Jacques GOLDSCHNEIDER	Président de la Fédération Ile de France
Benoît JACQUOT	Président de la Fédération Lotharingie
François LÉCLUSE	Président de Libre En Poche
Karine LÉCLUSE	Présidente de la Fédération Rhône Alpes
Daniel MILLE	Président de Microtel 91 Vigneux-sur-Seine
Robert POIRIER	Vice-président d'Amiposte 36 Châteauroux
Pierre PUHARRÉ	Secrétaire de la Fédération Ile de France
Jean SAQUET	Directeur Technique Microtel Caen
Antoine VIEIL	Trésorier de la Fédération Normande

**4ème résolution soumise au vote : l'Assemblée Générale approuve la liste de candidats présentée.
La résolution est adoptée à l'unanimité.**

Le Président :



Jean-Jacques CHABERT